



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

PREFECTURE DE L'ESSONNE

PREFECTURE DES YVELINES

**Arrêté inter préfectoral n° 2016158-0001
modifiant l'arrêté inter préfectoral n°2016039-0004
du 8 février 2016 portant renouvellement de la composition
de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE)
de l'aérodrome de TOUSSUS-LE-NOBLE**

**La Préfète de l'Essonne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier du Mérite Agricole**

**Le Préfet des Yvelines,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 571-13 et R. 571-70 à R. 571-80 ;

Vu le décret n°87-341 du 21 mai 1987 modifié relatif aux commissions consultatives de l'environnement des aérodromes ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements ;

Vu le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de diverses commissions administratives ;

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n°89-339 du 28 juillet 1989 portant création de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2016039-0004 du 8 février 2016 portant renouvellement de la composition de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble pour une durée de 3 ans ;

Vu le courriel du 16 mai 2016 de Mme Arlette Fastré, vice-présidente de l'association Bucoise pour la protection et l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement (APACH) informant le préfet des Yvelines du départ de M. Nulac de l'association et du remplacement de ses membres siégeant au sein de la CCE de Toussus-le-Noble ;

Vu les délibérations du 30 janvier 2016 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de St Quentin en Yvelines (SQY) portant modification de ses représentants de SQY au sein de la CCE de Toussus-le-Noble ;

Vu la délibération du 1^{er} mars 2016 du conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP) portant modification de ses représentants au sein de la CCE de Toussus-le-Noble ;

Vu la délibération du conseil régional d'Ile-de-France en date du 21 janvier 2016 ;

Vu le courrier, en date du 10 mai 2016 de M. Billioque, président de l'Union des Aéroclubs de Toussus-le-Noble (UAT), portant sur la prise en compte de l'UAT dans la composition de la CCE ;

Considérant que le mandat des représentants des collectivités territoriales s'achève avec le mandat des assemblées auxquelles ils appartiennent ;

Considérant que suite aux résultats des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, il y a lieu de modifier la composition de la CCE de Toussus-le-Noble ;

Considérant que toute personne désignée pour remplacer un membre en cours de mandat l'est pour la période restant à courir jusqu'au terme normal de ce mandat ;

Sur proposition du secrétaire général de la Préfecture de l'Essonne et du secrétaire général de la Préfecture des Yvelines,

ARRESENT

Article 1 : L'arrêté n°2016039-0004 du 8 février 2016 portant renouvellement de la composition de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de TOUSSUS-LE-NOBLE est modifié comme suit :

Président : **Le Préfet des Yvelines ou son représentant**

1.1 – Représentants des professions aéronautiques

1.1.1 Représentants des personnels de l'aérodrome :

TITULAIRE

Mme Brigitte BERTIN
Syndicat CFE-CGC

SUPPLEANT

M. Jean-Pascal CUVILLIER
Syndicat CFE-CGC

1.1.2 - Représentants des usagers de l'aérodrome :

TITULAIRES

M. Jean BILLIOQUE

Aéro Touring Club de France - UAT

M. Edouard MAITRE

Société Hélic-Horizon

M. Alexandre COUVELAIRE

L'Ascendant

Mme Christine ASCIONE

Aéroclub de l'Ouest Parisien – ADATE

M. Jean-Pierre TRIMAILLE

TAF

M. Alexandre COUVELAIRE

SCI AFF'AIR

M. Michel GUILLAUMET

Allintair - UAT

M. Julien HOFF

Société HELI-UNION

SUPPLEANTS

M. Daniel MARQUIS

AC Air France - UAT

M. Gérard TAUNAY

Golf Tango

M. Jean Pierre TRIMAILLE

L'Ascendant

M. Patrick RAYMOND

Air Europ Club - UAT

Mme Pierrette TRIMAILLE

TAF

M. Eric LAMY

SCI AFF'AIR

M. Jean-Pierre VANRENTERGHEM

Aéroclub des IPSA - UAT

M. Benoît LEPLUS

Société HELI-UNION

1.1.3 Représentants de l'exploitant de l'aérodrome : Aéroports de Paris

TITULAIRES

M. Bruno MAZURKIEWICZ

Directeur de l'aéroport du Bourget

Mme Isabelle DREYSSE

Adjointe au directeur de l'aéroport du Bourget

M. François JEANNE

Responsable commercial et immobilier

M. Frédéric MANDROUX

Responsable commercial

SUPPLEANTS

M. François BRU

Responsable du Pôle d'Exploitation

M. Philippe PLATEK

Délégué Opérationnel Aéroports d'aviation générale

M. Jean-Pierre HOUeix

Responsable aéroports Sud et Ouest

Mme Perrine MORAILLON

Responsable commerciale en charge de Toussus-le-Noble

1.2 – Représentants des collectivités locales

1.2.1 Représentants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

TITULAIRES

M. Patrick CHARLES (Toussus le Noble)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

M. Patrice PANNETIER (Châteaufort)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

M. Jacques BELLIER (Jouy en Josas)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

Mme Caroline DOUCERAIN (Les Loges en Josas)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

M. Jean-Marc LE RUDULIER (Buc)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

M. Olivier LEBRUN (Viroflay)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

M. Jean HAVEL (Gif sur Yvette)
Communauté d'agglomération du
Plateau de Saclay

M. Patrice GILBON (Villiers le bâcle)
Communauté d'agglomération du
Plateau de Saclay

Mme Aurore BERGE (Magny les hameaux)
Communauté d'agglomération de
Saint-Quentin-en-Yvelines

M. Bertrand HOUILLON (Magny les Hameaux)
Communauté d'agglomération de
Saint-Quentin-en-Yvelines

SUPPLEANTS

Mme Bénédicte AGOPIAN (TLN)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

Mme Patricia GISLE (Châteaufort)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

M. Gilles CURTI (Jouy en Josas)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

M. Jean-Loup ROTTEMBOURG (Les Loges en J.)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

Mme Juliette ESPINOS (Buc)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

M. Alain NOURISSIER (Versailles)
Communauté d'agglomération de
Versailles Grand Parc

Mme Sophie DEQUEKER (Villiers le Bâcle)
Communauté d'agglomération du
Plateau de Saclay

M. Gérard GUILLAN (Saint Aubin)
Communauté d'agglomération du
Plateau de Saclay

Mme Patricia LABE (Voisins le Bx)
Communauté d'agglomération de
Saint-Quentin-en-Yvelines

M. Jocelyn BEAUPEUX (Voisins le Bx)
Communauté d'agglomération de
Saint-Quentin-en-Yvelines

1.2.2 Représentants des Conseils Régionaux et Départementaux

TITULAIRES

M Othman NASROU
Conseil Régional d'Ile de France

Mme Laure DARCOS
Conseil Départemental de l'Essonne

Mme Alexandra ROSETTI
Conseil Départemental des Yvelines

SUPPLEANTS

M. Nicolas TARDY-JOUBERT
Conseil Régional d'Ile de France

M. Dominique ECHAROUX
Conseil Départemental de l'Essonne

M. Yves VANDEWALLE
Conseil Départemental des Yvelines

1.3 - Représentants des associations de riverains de l'aérodrome et de protection de l'environnement

TITULAIRES

Mme Françoise MARTIN

Association de Défense de la Vallée de la Mérançaise et de l'Environnement de Châteaufort (ADVMC)

M. Jean VALLI

Association de Défense de la Vallée de la Mérançaise et de l'Environnement de Châteaufort (ADVMC)

Mme Florence HERZOG

Association Bucoise pour la Protection et l'Amélioration du Cadre de Vie, de l'Habitat et de l'Environnement (APACH)

Mme Arlette FASTRE

Association Bucoise pour la Protection et l'Amélioration du Cadre de Vie, de l'Habitat et de l'Environnement (APACH)

Mme Martine MICHEL

Union des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (UAPNRHVC)

M. Claude CARSAC

FNE Ile de France

Mme Monique GUERIN

Association Sécurité Tranquillité aux Loges en Josas (ASTLJ)

M. Christian MAUDUIT

Association Ciel Calme à Magny-les-Hameaux (ACCMH)

M. Roger DROUSSENT

Saint Rémy Environnement (SRE)

M. Jean-Paul PATUREAU

Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB)

Mme Florence CIAVATTI

Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB)

M. André LELIEVRE

Gif Environnement

M. Thierry ROUSSEL

Association Villiers Ciel Calme

SUPPLEANTS

Mme Christiane LATRACE

Association de Défense de la Vallée de la Mérançaise et de l'Environnement de Châteaufort (ADVMC)

M. Frédérick LATRACE

Association de Défense de la Vallée de la Mérançaise et de l'Environnement de Châteaufort (ADVMC)

M. Jean-Christophe HILAIRE

Association Bucoise pour la Protection et l'Amélioration du Cadre de Vie, de l'Habitat et de l'Environnement (APACH)

M. Jean-Christophe HILAIRE

Association Bucoise pour la Protection et l'Amélioration du Cadre de Vie, de l'Habitat et de l'Environnement (APACH)

Mme Catherine TRECA

Union des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (UAPNRHVC)

Mme Béatrice GODIN

Mme Pascale FOLLIGUET

M. Claude SMIOT

M. Bernard MARINIER

M. Olivier LUCAS

Mme Isabelle MELLIER

M. Gérard GUEST

M. Patrice BARBAR

1.4 – Représentants des administrations qui assistent à ces réunions

- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie
- Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord
- Services de la Navigation Aérienne de la Région Parisienne
- Direction Départementale des Territoires des Yvelines
- Direction Départementale des Territoires de l'Essonne
- Compagnie de Gendarmerie des Transports Aériens
- Police de l'Air et des Frontières
- Sous-préfecture de Palaiseau

Article 2 : Durée du mandat

La durée du mandat des membres de la commission représentant les professions aéronautiques et les associations est de trois ans. Ce mandat prend fin si son titulaire perd la qualité pour laquelle il a été désigné.

Le mandat des représentants des collectivités territoriales s'achève avec le mandat des assemblées auxquelles ils appartiennent.

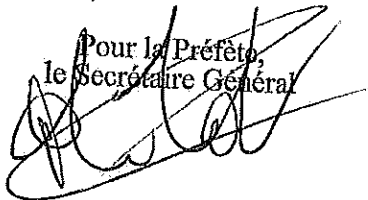
Toute personne désignée pour remplacer un membre en cours de mandat l'est pour la période restant à courir jusqu'au terme normal de ce mandat.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication.

Article 4: Le secrétaire général de la préfecture de l'Essonne, le secrétaire général de la préfecture des Yvelines, le sous-préfet de Palaiseau sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de l'Essonne et de la Préfecture des Yvelines et notifié aux membres de la commission.

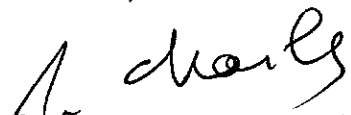
Fait à Evry, le - **6 JUIN 2016**
La Préfète,

Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général



David PHILOT

Fait à Versailles, le - **6 JUIN 2016**
Le Préfet,


Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Julien CHARLES